

RESEARCH
SUPPORT FUND

FONDS DE SOUTIEN
À LA RECHERCHE

ADARUQ

Montréal

2015-11-19

Louise-Michelle Verrier

Gestionnaire des politiques, de la
planification et du rendement

Secrétariat des programmes
interorganismes à l'intention des
établissements

Sommaire

1. Fonds de soutien à la recherche (FSR)
2. Changements récents : PCI → FSR
3. Processus nouveau en 2015-16
4. Nouvelles Exigences
5. Rapports de fin d'année financière
6. Questions

1. Fonds de soutien à la recherche (FSR)

- Remplace le Programme des coûts indirects
- Rembourse une portion des coûts indirects de la recherche parrainée par les trois agences fédérales (CRSNG, CRSH, IRSC)
- Subvention annuelle aux établissements admissibles = établissements d'enseignement postsecondaire
- Reconnaît la participation des hôpitaux et organisations de recherche affiliés

1. FSR (suite)

- Allocation des subventions par « calcul »
- Selon le montant de financement accordé par les trois agences au cours des trois dernières années (crédits)

Moyenne du financement (CRSH, CRSNG IRSC)	Pourcentage attribué en FSR*
Première tranche de 100 000 \$	80 p. 100
Deuxième tranche de 900 000 \$	50 p. 100
Troisième tranche de 6 000 000 \$	40 p. 100
Solde (au delà de \$7M)	% calculé annuellement, selon le budget du programme

1. FSR (suite)

- Programmes admissibles au calcul = principe
- « des coûts sont engagés lorsqu'un établissement autorise la réalisation d'un programme de recherche et que ces coûts ne sont pas couverts par les fonds mêmes de la subvention »
- Ces crédits sont un indicateur de l'activité de recherche et donc des coûts indirects engagés
- Tous les programmes offerts par les organismes subventionnaires sont inclus dans la base de crédit du Fonds,sauf ceux exclus!!

1. FSR (suite)

- 5 catégories de dépenses admissibles :
 - installations de recherche;
 - ressources en matière de recherche;
 - gestion et administration des activités de recherche d'un établissement;
 - exigences réglementaires et normes d'agrément;
 - propriété intellectuelle et mobilisation des connaissances.

2. Changements récents

- PAE 2014:
 - + 9 millions = 341 403 000 \$
 - Le gouvernement va continuer à travailler avec le secteur de l'enseignement postsecondaire pour :
 - améliorer les résultats de ces investissements
 - mieux faire connaître le programme
 - mieux mesurer son rendement
- PAE 2015:
 - +9 millions = 350 403 000 \$ à partir de 2016-17

2. Changements récents

- Évaluation du Programme des coûts indirects :
 - Poursuite du programme = nécessité
 - Stratégie de mesure du rendement : le programme « contribue » aux améliorations dans les secteurs de dépenses admissibles
 - Modification des rapports sur les résultats :
 - plus spécifique sur où les fonds sont dépensés
 - fardeau réduit en matière de rapports narratifs

3. Processus nouveau en 2015-16

- Établissements admissibles invités à soumettre demande de financement : délais plus stricts
- Même cycle de financement que le Programme des coûts indirects, MAIS nouvelles exigences en matière de rapport.



4. Nouvelles Exigences

Lors de la présentation de la demande		
Montant de la subvention	Mention publique du soutien obtenu	Objectifs de rendement de l'établissement
530 000 \$ ou plus	Requise	Requis
25 000 \$ à 530 000 \$	Requise	Non requis, mais souhaitables
Moins de 25 000 \$	Non requise, mais souhaitable	Non requis, mais souhaitables
Date limite	le 25 mai 2015	

Sur le site Web de l'établissement

4. Nouvelles Exigences



Période de subvention	
Montant de la subvention	Stratégie de communication
530 000 \$ ou plus	Requise
25 000 \$ à 530 000 \$	Requise
Moins de 25 000 \$	Non requise, mais souhaitable
Date limite	En continu pendant la période de subvention

4. Nouvelles Exigences

Fin de la période de subvention				
Montant de la subvention	Rapport sur les objectifs de rendement de l'établissement	Rapport sur les résultats	Rapport sur la stratégie de communication*	État des dépenses
530 000 \$ ou plus	Requis	Requis	Requis	Requis
25 000 \$ à 530 000 \$	Non requis, mais souhaitable	Requis	Requis	Requis
Moins de 25 000 \$	Non requis, mais souhaitable	Non requis	Non requis, mais souhaitable	Requis
Date limite	Le 30 juin 2016, et chaque année par la suite			

* Dans le Rapport sur les résultats

5. Rapport de fin d'année financière

- Rapport sur les objectifs de rendement de l'établissement
 - Subvention 530 000 \$ ou plus
 - Sur site Web de l'établissement
 - Au plus tard le 30 juin de chaque année

Avril :

Façon dont l'établissement choisit d'investir sa subvention, avec indicateurs et résultats cibles

Juin :

Résultats obtenus pendant la période de subvention

5. Rapport de fin d'année financière

- Rapport sur les résultats
 - Si subvention 25 000 \$ ou plus
 - Pour répondre aux recommandations de l'évaluation...
 - Nouvelle structure, en ligne sur FluidSurvey
 - Rapport sur la stratégie de communication à même le Rapport sur les résultats :
 - ✓ Types de produits de communication
 - ✓ Public cible pour ces produits
 - ✓ Plateformes utilisées

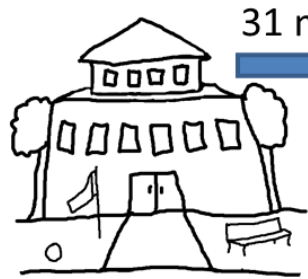
5. Rapport de fin d'année financière

– Rapport sur l'état des dépenses

- Pour tous les établissements
- 1^{re} page du Rapport sur les résultats utilisé pour le PCI
- En ligne à partir de l'extranet du FSR
 - 2 étapes :
 - » **ÉTAPE A : Validation et approbation par la principale personne-ressource**
 - » **ÉTAPE B : Approbation et présentation par le contact financier**

5. Rapport de fin d'année financière

- Résumé



31 mars



Établissement
qui reçoit
subvention FSR

- État des dépenses
- Tous
- Extranet
- 5 montants + \$ affiliés

- Rapport sur les résultats
- $\geq 25\ 000\ \$$
- FluidSurvey
- 7 sections

- Rapport sur les objectifs de rendement
- $\geq 530\ 000\ \$$
- Site Web de l'établissement



A : Contact principal
B : Contact financier



Contact principal

Identifiants de connexion pour
formulaire FluidSurvey



6. Questions



- Merci!!